

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jade Bérubé Pappas

<https://www.cadre21.org/membres/034f5468fb4f88f1e9b30191>

Date d'obtention : 2023-10-23 00:45:58

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Plusieurs choses, entre autre que grâce à cette méthode d'intervention, le délai est réduit à environ 4 jours, ce qui est vraiment bon dans les circonstances. Qu'il est important de remplir la grille afin de s'y référer. De ne jamais regarder les images dont il est question. La différence entre un acte impulsif (majorité) et un acte malveillant (minorité) et les éléments à considérer pour les différencier.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sentirai beaucoup plus en confiance d'intervenir puisque que tout y est, dans la trousse (les documents nécessaire). Les étapes dans ma tête sont plus clairs et assurément donneront de meilleurs résultats.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai attention de préserver l'identité de la victime et la sécurité de tous et chacun. À agir rapidement afin que la situation ne dégénère davantage et à limiter la diffusion d'informations sur tous les médias imaginable. Être en mesure de diminuer au maximum les conséquences sur la victime. À remplir correctement tous les documents (un par membre impliqué). Rassurer les parents des jeunes. etc etc.